



KPMG SA  
6 Allée Drouot  
Parc Giron  
42031 Saint-Etienne

SECA FOREZ S.A.S.  
7 Rue de l'Artisanat  
42390 Villars

# Moulinvest S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025  
Moulinvest S.A.  
ZA de Ville - 43220 Dunières

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EOHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT DU FOREZ - SECA FOREZ S.A.S.  
Siège social : 7 rue de l'Artisanat 42390 Villars  
778149716 RCS Saint-Etienne B



KPMG SA  
6 Allée Drouot  
Parc Giron  
42031 Saint-Etienne

SECA FOREZ S.A.S.  
7 Rue de l'Artisanat  
42390 Villars

## **Moulinvest S.A.**

ZA de Ville - 43220 Dunières

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2025

À l'assemblée générale de la société Moulinvest S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Moulinvest S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EOHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT DU FOREZ - SECA FOREZ S.A.S.  
Siège social : 7 rue de l'Artisanat 42390 Villars  
778149716 RCS Saint-Etienne B

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changement de méthode" de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application anticipée du règlement ANC 2022-06.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2025 s'établit respectivement à 8 066 657 euros et 21 363 909 euros, sont inscrits à l'actif à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes "Titres immobilisés" et "Créances immobilisés" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à revoir les calculs effectués par la société.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 19 décembre 2025

KPMG SA

Villars, le 19 décembre 2025

SECA FOREZ S.A.S.

Guy VILLEMAGNE

Associé

Pierre GERARD

Associé

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2025 12			Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I) Frais d'établissement(II)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
<i>Frais d'établissement</i>						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	49 948	13 476	36 472		36 472	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
En cours, avances et acomptes	30 134		30 134			
<i>Avances et acomptes</i>						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	309 591	214 815	94 776	138 502	43 726	31.57
<i>Immobilisations en cours</i>				16 254		
<i>Avances et acomptes</i>						
En cours, avances et acomptes	58 440		58 440			
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations	8 245 210	178 553	8 066 657	8 245 210	178 553	2.17
<i>Autres participations</i>						
Créances rattachées à des participations	21 363 909		21 363 909	11 783 859	9 580 050	81.30
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	302 099		302 099	297 379	4 720	1.59
Prêts					13 678 409	100.00
Autres immobilisations financières						
<b>Total de l'actif immobilisé III</b>	30 359 331	406 844	29 952 488	34 159 613	4 207 125	12.32
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
Matières premières et aut. approvisionnements						
En-cours de production						
<i>En-cours de production de biens</i>						
<i>En-cours de production de services</i>						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	585 544		585 544	594 742	9 197	1.55
Autres créances	1 414 404		1 414 404	1 449 993	35 589	2.45
Charges constatées d'avance	186 892		186 892	177 515	9 378	5.28
Capital souscrit appelé, non versé						
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				1 950 416		
Actions propres						
Autres titres	1 907 049		1 907 049			
Instruments financiers à terme et jetons						
Disponibilités	811 468		811 468	5 885 074	5 073 607	86.21
<b>Total de l'actif circulant IV</b>	4 905 357		4 905 357	10 057 740	5 152 383	51.23
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>	35 264 689	406 844	34 857 845	44 217 353	9 359 508	21.17

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

## BILAN PASSIF

		<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>			
				31/08/2025	12	31/08/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 690 406)			3 690 406		3 690 406			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			8 269 289		8 269 289			
	Ecarts de réévaluation								
	Ecarts d'équivalence								
	<b>Réserves</b>								
	Réserve légale			369 041		369 041			
	Réserves statutaires ou contractuelles								
	Réserves réglementées								
	Autres réserves			9 971 007		5 110 827		4 860 179	95.10
	Report à nouveau			104 558		96 102		8 455	8.80
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>				4 049 573		5 382 987		1 333 414	24.77
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement								
	Provisions réglementées			74 450		74 450			
	<b>Total des capitaux propres I</b>			26 528 322		22 993 101		3 535 221	15.38
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs								
	Avances conditionnées								
	<b>Total I bis</b>								
PROVISIONS	Provisions pour risques			30 000				30 000	
	Provisions pour charges			32 492		37 575		5 083	13.53
	<b>Total des provisions II</b>			62 492		37 575		24 917	66.31
DETTE (1)	<b>Dettes financières</b>								
	Emprunts obligataires convertibles								
	Autres emprunts obligataires								
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			974 726		13 804 418		12 829 693	92.94
	Concours bancaires courants								
	Emprunts et dettes financières diverses			4 987 979		6 798 822		1 810 844	26.63
	Instruments financiers à terme								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								
	<b>Dettes d'exploitation</b>								
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			337 425		308 707		28 718	9.30
	Dettes fiscales et sociales			1 831 033		179 876		1 651 158	917.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			38 698				38 698	
	Autres dettes			880		17 840		16 960	95.07
	Produits constatés d'avance			96 290		77 014		19 276	25.03
	<b>Total des dettes III</b>			8 267 031		21 186 677		12 919 646	60.98
	Ecarts de conversion passif (IV)								
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)</b>			34 857 845		44 217 353		9 359 508	21.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 630 200 14 387 855

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025 12			Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1 * Euros %	
	France	Exportation	Total			
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 985 851		1 985 851			
<i>Production vendue de biens</i>						
<i>Production vendue de services</i>				1 445 230		
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	1 985 851		1 985 851	1 445 230	540 621	37.41
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			10 584	5 292	5 292	100.01
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			5 083	305 043	299 960	98.33
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			30 000			
Autres produits			739 615	734 936	4 679	0.64
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 771 132	2 490 501	280 632	11.27
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			15	45	30	66.21
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			2 060 173	2 007 454	52 719	2.63
Impôts, taxes et versements assimilés			67 428	76 194	8 766	11.50
Salaires			564 557	581 789	17 232	2.96
Charges sociales			280 473	258 953	21 520	8.31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 184	41 604	23 580	56.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			30 000	1 355	28 645	NS
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			30 608			
Autres charges			26	59	34	57.00
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			3 098 465	2 967 453	131 012	4.41
<b>1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			327 333	476 952	149 620	31.37
<b>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

6 821

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025	12	Exercice N-1 31/08/2024	12	Ecart N / N-1 * Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation (2)	3 511 694		4 706 422		1 194 728	25.39
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	600 352		1 035 640		435 288	42.03
Autres intérêts et produits assimilés (2)	19 961				19 961	
Reprises sur dépréciations et provisions	1 273 291		489		1 272 802	NS
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>	5 405 298		5 742 551		337 253	5.87
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	226 601		60 440		166 161	274.92
Intérêts et charges assimilées (3)	539 338		1 076 219		536 882	49.89
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>	765 939		1 136 659		370 721	32.61
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	4 639 359		4 605 892		33 467	0.73
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	4 312 027		4 128 939		183 087	4.43
<b>Produits exceptionnels (VII)</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			25 000			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			107 018			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			132 018		132 018	100.00
<b>Charges exceptionnelles (VIII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			89 727			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>			89 727		89 727	100.00
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>			42 291		42 291	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	262 454		1 211 756		1 474 210	121.66
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	8 176 430		8 365 070		188 640	2.26
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	4 126 858		2 982 083		1 144 775	38.39
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	4 049 573		5 382 987		1 333 414	24.77

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(2) Dont produits concernant les entreprises liées

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 511 694  
325 874

4 706 422  
168 691

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 34 857 844.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 985 850.68 Euros et dégageant un bénéfice de 4 049 572.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une opération de Transmission Universelle de Patrimoine de la société TECHNICBOIS MOULIN par la société SCIERIE MOULIN a eu lieu le 31 juillet 2025, avec effet rétroactif fiscal au 1er septembre 2024.

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

## - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

La société a choisi d'appliquer par anticipation les dispositions du règlement ANC 2022-06 pour l'exercice clos le 31 août 2025.

Les principes comptables, appliqués pour l'arrêté des comptes annuels au 31 août 2025, sont les mêmes que ceux au 31 août 2024.

Le nouveau règlement ANC 2022-06 n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice précédent.

Son application entraîne des reclassements de présentation, liés aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat, avec notamment :

- La nouvelle définition plus restrictive du résultat exceptionnel, qui concerne dorénavant des événements majeurs et inhabituels ; les plus et moins-values sur cessions d'immobilisations, ainsi que les quotes-parts de subventions d'investissements rapportées au résultat et les boni/mali sur cessions d'actions dans le cadre du contrat de liquidité, sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ;
- La suppression des comptes de transferts de charges : les montants sont désormais inscrits en diminution des comptes de charges liés, en refacturation dans les produits annexes du chiffre d'affaires.

Les principaux impacts sont listés ci-dessous :

	31/08/2024	31/08/2025	
	Résultat exceptionnel	Résultat d'exploitation	Résultat financier
VNC actifs cédés	-52 575 €	-30 608 €	
Cessions immobilisations	90 573 €	30 000 €	
Mali sur ventes d'actions	-37 152 €		-11 410 €
Boni sur ventes d'actions	16 445 €		19 961 €

Les autres impacts ne sont pas significatifs pour la lecture des comptes.

Les titres des paragraphes de la présente annexe comportent encore les références des anciens articles du PCG, du fait d'un retard technique sur la mise à jour du logiciel. La table de correspondance suivante donne les références du nouveau PCG :

<u>Titre du paragraphe</u>	<u>Ancienne référence</u>	<u>Référence ANC 2022-06</u>
Règles et méthodes comptables	PCG Art. 831-1/1	Art. 831-1
Composition du capital social	PCG Art. 831-3 et 832-13	Art. 832-11 et 832-12
Titres immobilisés	PCG Art. 831-2/20 et 832-7	Art. 832-6
Créances immobilisées	PCG Art. 831-2 7°	Art. 832-9
Dépréciation des créances	PCG Art. 831-2/3	Art. 832-8
Ventilation du chiffre d'affaires net	PCG Art. 831-2/14	Art. 832-18
Rémunération des dirigeants	PCG Art. 831-3, 832-12 et 832-13	Art. 835-2
Effectif moyen	PCG Art. 831-3	Art. 837-1/2
Ch. Pdts entreprises liées	PCG Art. 831-2 et 832-13	Art. 834-1
Dette future d'impôt	PCG Art. 831-2/19, 832-12 et 832-13	Art. 833-4
Société mère consolidante	PCG Art. 831-3	Art. 831-4
Liste des filiales et participations	PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6	Art. 832-5

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### **Informations générales complémentaires**

Une opération de Transmission Universelle de Patrimoine de la société TECHNICBOIS MOULIN par la société SCIERIE MOULIN a eu lieu le 31 juillet 2025, avec effet rétroactif fiscal au 1er septembre 2024.

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Euronext Growth. Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

Le 16 mai 2013, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux autres de ses filiales : les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

Le 31 août 2015, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale IMMO BOISSET.

Le 24 octobre 2019, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale FOREZ BOIS ENERGIE.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	42 104	92 411
Installations générales agencements aménagements divers		79 543	
Matériel de transport		196 570	15 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		76 036	27 216
Avances et acomptes			58 440
	TOTAL	352 150	100 956
Autres participations		21 254 312	28 003 737
Autres titres immobilisés		297 379	535 239
Prêts, autres immobilisations financières		13 678 409	
	TOTAL	35 230 100	28 538 976
	TOTAL GENERAL	35 624 354	28 732 343

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	32 508	21 925	80 082
Installations générales agencements aménagements divers			79 543	79 543
Matériel de transport		53 263	158 607	158 607
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		31 812	71 441	71 441
Avances et acomptes			58 440	58 440
	TOTAL		85 075	368 031
Autres participations		19 648 930	29 609 119	29 609 119
Autres titres immobilisés		530 519	302 099	302 099
Prêts, autres immobilisations financières		13 678 409		
	TOTAL		33 857 857	29 911 219
	TOTAL GENERAL	32 508	33 964 858	30 359 331
				30 359 331

#### AUTRES PARTICIPATIONS :

Position des entreprises liées au 31 août 2025 : 29 430 566 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 8 066 657 euros (valeur brute de 8 245 210 euros et dépréciation sur titres de filiales du groupe de 178 553 euros)
- dont créances rattachées à des participations : 21 363 909 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

#### AUTRES TITRES IMMOBILISES / PRETS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Position des entreprises liées au 31 août 2025 : à néant, le reste correspondant aux contrats de liquidité et de rachat d'actions décrits ci-après.

Au 31 août 2025, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 1 333 de ses propres actions pour une valeur globale de 27 303 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 28 285 euros, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 19 961 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 11 410 euros.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Au 31 août 2025, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 47 856 de ses propres actions pour une valeur globale de 274 796 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 1 015 459 euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice écoulé.

### AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Leur valeur brute en début d'exercice d'un montant de 42 104 euros contient des immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 16 254 euros, figurant sur le bilan, dans la colonne N-1, en "Immobilisations en cours" des Immobilisations corporelles. Il s'agit d'une anomalie technique liée à l'utilisation anticipée du nouveau plan comptable : ces 16 254 euros devraient figurer, dans la colonne N-1, sur la ligne "En cours, avances et acomptes" des Immobilisations incorporelles.

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	25 850	9 550	21 924	13 476
Installations générales agencements aménagements divers		10 671	15 178	0	25 849
Matériel de transport		133 859	30 574	22 655	141 777
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		69 119	9 881	31 811	47 189
	<b>TOTAL</b>	213 648	55 633	54 466	214 815
	<b>TOTAL GENERAL</b>	239 498	65 183	76 390	228 291
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
Autres immob.incorporelles	<b>TOTAL</b>	9 550			
Instal.générales agenc.aménag.divers		15 178			
Matériel de transport		30 574			
Matériel de bureau informatique mobilier		9 881			
	<b>TOTAL</b>	55 633			
	<b>TOTAL GENERAL</b>	65 183			

### Etat des provisions

Provisions réglémentées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	74 450				74 450
<b>TOTAL</b>	74 450				74 450

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		30 000			30 000
Pensions et obligations similaires	37 575		37 575		
Autres provisions pour risques et charges			32 492		32 492
<b>TOTAL</b>	<b>37 575</b>	<b>30 000</b>	<b>5 083</b>		<b>62 492</b>

  

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		178 553			178 553
Sur autres immobilisations financières	1 225 243	48 048	1 273 291		
<b>TOTAL</b>	<b>1 225 243</b>	<b>226 601</b>	<b>1 273 291</b>		<b>178 553</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 337 268</b>	<b>256 601</b>	<b>1 278 374</b>		<b>315 495</b>

  

<b>Dont dotations et reprises</b> d'exploitation financières		30 000	5 083		
		226 601	1 273 291		

Suite à la mise en place du nouveau plan comptable, la provision pour engagement de retraite figure en fin d'exercice sur la ligne "Autres provisions pour risques et charges". Un virement de poste à poste a donc été constaté dans la colonne "Diminutions" pour 37 575 euros.

Il existait une provision sur autres immobilisations financières pour 1 225 243 euros, qui concernait la dépréciation de la créance groupe sur la société sous-filiale TECHNICBOIS MOULIN (détenue à 100% par la société SCIERIE MOULIN, elle-même détenue à 100% par la société MOULINVEST). Une dotation complémentaire de 48 048 euros a été constatée au semestre, puis la provision a été intégralement reprise pour 1 273 291 euros lors de la TUP de la société TECHNICBOIS MOULIN le 31 juillet 2025.

Enfin, une dépréciation sur titres a été constatée pour 178 553 euros, pour les filiales suivantes détenues à 100%, à hauteur du montant de leurs capitaux propres diminué de la valeur comptabilisée des titres chez MOULINVEST : 146 283 € pour la société SCIERIE DE SAINTE-AGATHE et 32 270 euros pour la société FOREZ BOIS ENERGIE.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	21 363 909	0	21 363 909
Autres immobilisations financières	302 099	302 099	
Autres créances clients	585 544	585 544	
Taxe sur la valeur ajoutée	54 184	54 184	
Divers état et autres collectivités publiques	15 875	15 875	
Groupe et associés	1 331 491	1 331 491	
Débiteurs divers	12 854	12 854	
Charges constatées d'avance	186 892	186 892	
<b>TOTAL</b>	<b>23 852 849</b>	<b>2 488 940</b>	<b>21 363 909</b>
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 667 938		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	1 523	1 523		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	973 202	325 873	647 329	
Emprunts et dettes financières divers	4 987 979	0		4 987 979
Fournisseurs et comptes rattachés	337 425	337 425		
Personnel et comptes rattachés	36 784	36 784		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 481	59 481		
Impôts sur les bénéfices	1 584 037	1 584 037		
Taxe sur la valeur ajoutée	129 473	129 473		
Autres impôts taxes et assimilés	21 259	21 259		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 698	38 698		
Autres dettes	880	880		
Produits constatés d'avance	96 290	96 290		
<b>TOTAL</b>	<b>8 267 030</b>	<b>2 631 722</b>	<b>647 329</b>	<b>4 987 979</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 820 629			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 21 363 909 euros
- créances clients et clients douteux : 555 544 euros
- autres créances hors dépréciations (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 1 331 491 euros
- dettes rattachées à des participations : 4 987 979 euros
- dettes fournisseurs : 7 070 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 57 250 euros
- produits constatés d'avance : 95 623 euros

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338

### Variation des capitaux propres :

Capitaux propres N-1 :	22 993 101 €
Résultat de l'exercice :	4 049 573 €
Autres mouvements sur les capitaux propres :	- 514 352 €
CAPITAUX PROPRES N :	26 528 322 €

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et solutions	17 440	33.33
Site internet	32 508	33.33

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 2 à 5 ans
Installations, agenc. divers	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	361 319
Créances clients et comptes rattachés	343 502
Autres créances	15 875
Valeurs mobilières de placement	6 380
Disponibilités	28 665
Total	755 741

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 361 319 euros
- créances clients et comptes rattachés : 343 502 euros

#### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 368
Dettes fiscales et sociales	39 159
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 851
Total	311 901

Position des entreprises liées :

- dettes sur immobilisations et comptes rattachés : 48 771 euros

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	186 892
Total	186 892
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	96 290
Total	96 290

Position des entreprises liées :

- charges constatées d'avance : néant
- produits constatés d'avance : 95 623 euros

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services et refacturations à des entités liées	1 983 851
Prest. de services et refact. à des entités non liées	2 000
Total	1 985 851

### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	471 720

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration/directeur général et les trois directeurs généraux délégués.

### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Total	5

### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	765 939	5 405 298
Dont entreprises liées	325 874	4 784 985

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 312 027	
Résultat comptable (hors participation)	4 049 573	262 454

Le résultat fiscal individuel de la société MOULINVEST s'élève à 143 281 euros. Il s'élève à 1 264 126 euros après neutralisations de l'intégration fiscale, ce qui génère un impôt sur les sociétés de 312 132 euros.

Le gain d'intégration fiscale lié au bénéfice d'ensemble du groupe intégré s'élève à 49 678 euros. Il fait passer la société MOULINVEST d'un bénéfice comptable de 4 312 027 à un bénéfice comptable de 4 049 573 euros (4 312 027 - 312 132 + 49 678).

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale intégrée (SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET et FOREZ BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 107 400 euros.

## **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 624 875
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez SCI VILLE	250 000	
Caution solidaire : emp. LCL-SG chez IM.VILLE	18 430	
Caution solidaire : emp.BNP chez IMMO BOISSET	30 590	
Caution solidaire : emp. LCL chez MBE	39 838	
Ligne de caution de bois ARKEA chez MOULIN	1 080 000	
Caution solidaire : emp. BRA chez MOULIN	127 163	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	159 574	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	858 093	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	31 151	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	30 036	
<b>Total (1)</b>		<b>3 624 875</b>
<b>(1) Dont concernant les filiales</b>		<b>3 624 875</b>

#### Engagements reçus

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 2.5%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 4.43 %
- taux de charges sociales : 46 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	32 079	413	32 492
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

### **Accroissements et allègements dette future d'impôt**

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	74 450
Total des accroissements	74 450

### **Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA MOULINVEST  
43220 DUNIERES